

Livre blanc AVERE/ FNCCR et électrification des usages :

ENEDIS doit rester le seul et unique pilote du réseau !

Le 30 mars 2026, l'AVERE, la FNCCR et les grands acteurs du privé ont publié leur « guide de survie » pour les collectivités territoriales. Ce livre pose les questions de gouvernance des réseaux, de péréquation tarifaire, et les partenariats publics privés.

Quelques jours plus tard, le gouvernement, par la voix de Sébastien Lecornu, a affiché des ambitions records : 10 milliards d'euros pour l'électrification, une sortie du gaz dès 2026, et une marche forcée vers la mobilité électrique. In fine, le livre blanc devient la caution technique du gouvernement.

On nous parle d'électrification, de résilience et de maillage territorial. Mais, derrière ce rideau de fumée technocratique, une bataille silencieuse fait rage : celle du contrôle du réseau de distribution.

Pour vos Administrateurs, la réponse ne se trouve pas dans les algorithmes de la défense, ni dans le morcellement des compétences suggérées par le livre blanc. Elle tient en un mot : **le pilotage public.**

ENEDIS doit être le pilote unique !

Le réseau de distribution ne tolère ni l'amateurisme ni la division. Laisser chaque collectivité ou chaque opérateur privé installer sa solution de recharge ou sa gestion de charge dans son coin, peut amener à une paralysie généralisée du réseau.

Sans un pilote national capable d'avoir une vision globale des flux, du transformateur de

quartier jusqu'à la centrale nucléaire, la transition énergétique se fracassera sur l'incohérence technique.

Être pilote, c'est aussi garantir que « l'électrification des usages » bénéficie à tous, et pas seulement aux métropoles « vitrines ». Si Enedis perd la main sur l'aménagement au profit des acteurs locaux ou privés, c'est la fin de la péréquation tarifaire.

Demain faudra-t-il payer un surcoût rural pour recharger sa voiture ou chauffer sa maison ? Pour nous le pilotage par ENEDIS est le seul rempart pour lutter contre les inégalités territoriales.

La souveraineté énergétique est brandie comme l'étendard mais faut-il rappeler que la plus grande menace qui pèse sur celle-ci est la perte de savoir-faire interne. Le pilotage d'Enedis doit s'appuyer sur des agents statutaires, formés et assermentés ; on ne défend pas la résilience des réseaux avec des sous-traitants en cascade et des intérimaires précaires. On la défend avec un service public intégré, capable de mobiliser ses colonnes de renfort en quelques heures, partout en France.

Le livre Blanc propose également d'ouvrir » la gouvernance. Nous, nous voulons la renforcer ! Le pilotage unique par ENEDIS n'est pas un privilège corporatiste, c'est une nécessité de sécurité publique.

**L'énergie est un bien commun, vital pour la nation ;
elle ne peut être pilotée par le profit des uns ou les calculs électoraux des autres.**



Stratégie Achats et Démarche RSE :

La stratégie Achats a fait l'objet de présentations en Conseil de Surveillance du 25 avril 2024 et du 10 avril 2025.

L'objet du dossier de ce conseil est de faire un point sur le plan d'action et sa mise en œuvre dans un contexte international et européen perturbé.

3 piliers suivis de près :

- Mise en œuvre des orientations RSE – en renforçant les critères de mieux disance - avec des surcoûts parfois significatifs de technologies ou matériels plus « respectueux » de l'environnement (recyclage matières critiques, chantiers bas carbone, équipements sans SF6 par exemple) ;
- Sécurisation d'approvisionnements en matériels dans un contexte de tension capacitaire mais aussi de sécurisation des besoins industriels d'Enedis avec des contrats moyens ou long terme auprès de fournisseurs européens
- Souveraineté industrielle et sécurité économique en lien avec les organisations professionnelles pour sécuriser durablement les matières premières critiques et les composants critiques.

Contexte et risques associés :

- Impact conflit Moyen-Orient sur les trajectoires et chaînes de valeur ;
- Tensions sur les prix sur les matières premières critiques ;
- Dépendance de pays hors Europe pour l'approvisionnement en composants électroniques entrant dans la fabrication de nos matériels communicants (Linky, PCCN) ;
- Tensions sur le capacitaire dans un contexte d'accélération de l'électrification des usages, conduisant à des augmentations de prix sur certains matériels notamment les transformateurs HTB / HTA.
- Impact de la nouvelle technologie free SF6 sur les prix (entrée en vigueur au 1er janvier 2028).
- Montée en puissance d'acteurs hors Europe sur le marché du comptage en Europe, avec des matériels qualitatifs et des coûts compétitifs.

Vos administrateurs ont dit :

La souveraineté industrielle, économique, numérique et énergétique est une nécessité aussi bien pour l'Europe que pour la France et chaque conflit nous rappelle notre dépendance actuelle.

Bruxelles a pourtant fait à nouveau preuve de frilosité en début d'année, en sacrifiant la souveraineté du cloud européen. Ce choix expose les entreprises européennes aux lois extraterritoriales américaines, malgré les tensions croissantes même si le Cybersecurity Act 2 cible les risques géopolitiques.

Il y a aussi une urgence à affirmer une préférence communautaire au niveau industriel et nous engageons l'Etat français et Enedis – avec ses partenaires de la filière - à peser sur les débats européens pour faire reconnaître la place centrale des réseaux sur les textes communautaires qui sont en discussion et qui impacteront ses activités.

Les chocs mondiaux qui dérèglent les chaînes d'approvisionnement et menacent notre autonomie exigent dans le même temps une transition vers un nouveau paradigme économique, circulaire et relocalisé.

La réindustrialisation de la France doit donc être engagée dans un esprit de durabilité.

La transition écologique constitue en effet une opportunité pour la filière et les entreprises qui sauront faire évoluer leur modèle d'affaires. Ainsi, intégrer la dimension des limites planétaires dans l'outil productif est un enjeu majeur.

LE FUTUR
se construit
avec vous !

Je vous invite à ce sujet à lire le rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement dont les constats sont accablants.

La priorité est donc de soutenir les entreprises stratégiques et nous pensons qu'Enedis doit pousser sa réflexion sur des participations ciblées même si le sujet n'est pas encore mature pour l'instant.

C'est d'autant plus vrai au moment où des annonces sont faites pour avancer plus vite sur l'électrification des usages même si nous sommes encore en attente d'objectifs concrets.

Le choix d'Enedis de préférence européenne dans ses achats est un choix d'avenir.

Nous considérons qu'Enedis doit renforcer ses actions en termes de RSE, même si nous entendons que la RSE n'est pas un levier de souveraineté.

La question du réemploi et de la sobriété doit être au cœur des actions à mener : une sobriété juste, concertée et assumée peut devenir un moteur de transformation.

Notre action sur les chantiers bas carbone doit par exemple être renforcée avec des objectifs plus ambitieux et l'entreprise doit continuer l'électrification de sa flotte.

Nous émettons une petite alerte sur le biocombustible HVO 100 car la recherche continue à avancer sur celui-ci et il semble qu'il ne sera pas un combustible si environnemental que ça avec des effets sur la santé humaine indéniables et déjà connus.

L'emploi doit être associé à la croissance de nos activités mais aussi à l'évolution des métiers avec la prise en compte de la dimension RSE. Il sera ainsi nécessaire d'anticiper les besoins en compétences transversales (autonomie, créativité, innovation) à tous les niveaux de qualification - de continuer à acculturer les salariés sur la RSE - de les former aux meilleures pratiques dans ce domaine et de reconnaître aussi les compétences spécifiques développées.

Face aux chocs géopolitiques, économiques et environnementaux, la souveraineté ne peut plus être un principe abstrait : elle doit devenir une ligne directrice concrète de l'action européenne, nationale et des entreprises stratégiques.

La souveraineté numérique, industrielle et énergétique conditionne à la fois notre sécurité, notre capacité d'action et la confiance des citoyens comme des salariés. Dans ce contexte, Enedis a un rôle central à jouer, tant par ses choix industriels, ses achats, sa politique RSE que par son implication dans les débats européens.

Réindustrialiser durablement, relocaliser les chaînes de valeur, investir dans les compétences et faire de la sobriété un levier de transformation juste et partagé sont autant de défis à relever simultanément.

Cette trajectoire exige de l'anticipation, du dialogue social et une vision de long terme, ancrée dans les territoires. C'est à ce prix qu'Enedis pourra conjuguer performance, responsabilité et souveraineté, et devenir pleinement un acteur de la transition énergétique au service de l'intérêt général.



Loi Sapin 2

L'objet du dossier est de présenter un état des lieux de la mise en œuvre de deux domaines majeurs de conformité :

➤ **Lutte contre la corruption :**

- L'entreprise applique une politique de « tolérance zéro »
- La cartographie des risques de corruption est en cours d'actualisation pour intégrer les risques liés au mécénat et au parrainage, avec pour objectif un nouveau plan d'actions d'ici fin 2026
- Une nouvelle plateforme de signalement (Whishpli) est opérationnelle depuis mars 2026. La hausse des signalements est interprétée comme un signe positif, une vigilance accrue des salariés.

➤ **Protection des données (RGPD) et Intelligence Artificielle (IA) :**

- Le RGPD est désormais bien intégré aux processus internes, malgré un contexte de renforcement des sanctions et des exigences de cybersécurité.
- L'accent est mis sur l'adaptation du RGPD aux spécificités de l'IA et sur la conformité au futur règlement sur l'IA (RIA)
- La feuille de route 2026 prévoit de renforcer la sensibilisation des collaborateurs sur le lien entre protection des données et enjeux de l'IA.

Vos administrateurs ont dit :

Ce dossier témoigne d'une judiciarisation croissante des rapports sociaux dans l'entreprise. Si la lutte contre la corruption est primordiale, elle ne doit pas se transformer en un outil de pression managériale.

En ce sens le module de formation approfondie sur l'anticorruption doit être étendue à tous les agents et non pas, seulement, aux personnels les plus exposés.

Nous avons porté une alerte sur les impacts potentiels de l'intelligence artificielle (IA) déjà bien présente et installée au sein de nos services, dans les outils numériques de l'entreprise.

Il est plus que nécessaire de mettre en place un cadre de formation, des mesures de protection associées et intégrer cet outil dans la charte numérique.

Un point IA est prévu lors du Conseil de Surveillance de juin 2026 pour nous éclairer sur son déploiement réel et les besoins auxquels elle répond.

Rapport trimestriel :

Le premier trimestre de l'année est marqué par un niveau d'accidentologie particulièrement préoccupant. Cinq accidents ont été recensés, dont deux concernant des agents ENEDIS et trois impliquant des entreprises prestataires. Ce bilan, déjà trop élevé, doit nous alerter collectivement. Il souligne la nécessité de renforcer immédiatement les actions de prévention, de réaffirmer les exigences en matière de sécurité et de consolider la culture sécurité auprès de l'ensemble des intervenants, internes comme externes.

Dans le même temps, les orientations portées par la PPE 3 fixent un cap ambitieux à l'horizon 2030, avec une accélération significative de l'électrification des usages.

Celle-ci concerne en priorité trois secteurs clés : l'industrie, la mobilité et la production de chaleur. Ces transformations structurelles impliquent une adaptation rapide des réseaux, des compétences et des organisations, tout en garantissant un haut niveau de sûreté et de qualité de service.

Prochain Conseil de Surveillance spécial

« nouveau PIH » » 19 mai 2026

LE FUTUR
se construit
avec vous !